

FORMATION INFIRMIER

Infirmier, un métier au cœur du soin

L'infirmier diplômé d'Etat (IDE) dispense des soins de nature préventive, curative, éducative ou palliative dans le but d'améliorer, maintenir ou restaurer la santé au sein d'organisations diverses : établissements de santé (public et privé), secteur extrahospitalier (domicile, santé scolaire, santé au travail...), milieu médicosocial et associatif (EHPAD, structures pour personnes présentant un handicap...), organisations humanitaires, armée, milieu carcéral...

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Avec son grade de Licence, l'IDE peut poursuivre un cursus universitaire (ex. : Master Infirmier en Pratiques Avancées, Doctorat en sciences infirmières)
- Spécialisation possible après formation supplémentaire : IADE, IBODE, IPDE, Cadre de santé (concours), etc.
- Directeur des Soins (concours EHESP)

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en alternance (temps de formation théorique en institut et temps de formation clinique en stage).
- Méthodes pédagogiques diversifiées : cours magistraux, exercices pratiques, cliniques et réflexifs, jeux de rôle, simulation en santé, méthodes actives et interactives, portfolio, pluriprofessionnalité



**Diplôme d'Etat d'Infirmier
(niveau VI)
Grade licence (180 ECTS)
Attestation de Formation aux Gestes et
Soins d'Urgence de niveau 2**

Formation de 3 ans, durée 4620 heures :

- 2310h d'enseignements cliniques soit 66 semaines de stages agréés, simulation santé
- 1890h d'enseignements théoriques
- 420h d'appropriation de connaissances (70h par semestre)

**Le diplôme d'Infirmier est enregistré au
Répertoire National des Certifications
Professionnelles sous le N°RNCP39923.
Certificateur : Ministère de la santé et
de la prévention.**

NOS ATOUTS

- Accompagnement individualisé de chaque étudiant dans son projet de formation (suivi pédagogique, dispositifs d'aide à la réussite et d'appui)
- Apprentissage par simulation (jeux de rôles, travaux pratiques...)
- Terrains de stages diversifiés (CHU, structures sanitaires et médicosociales du bassin dijonnais...)
- Collaborations : ressources du CHU (intervenants), Université Bourgogne Europe

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Pour être admis à suivre la formation, les candidats doivent :

- Avoir **17 ans au moins** au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Être titulaire du baccalauréat ou avoir obtenu l'équivalence ou la dispense de ce grade conformément à l'article L612-3 du Code de l'éducation

EFFECTIFS : 172 étudiants par promotion

COMPÉTENCES ACQUISES : 5 Domaines et 13 compétences génériques, spécifiques et psychosociales citées dans le référentiel de formation (arrêté du 20 février 2026)

- Domaine A : Sciences infirmières et raisonnement clinique
- Domaine B : Pratiques cliniques infirmières, qualité et gestion des risques
- Domaine C : Prévention et promotion de la santé
- Domaine D : Communication, travail en équipe et leadership
- Domaine E : Démarche scientifique, initiation à la recherche et méthodologie

Des dispenses d'enseignements peuvent être accordées au regard de la formation antérieure validée, des certifications, titres, diplômes et du parcours professionnel.



MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Évaluations selon le référentiel de formation infirmière, à l'institut ou en stage : contrôle continu et évaluation UE fin de semestre

- Individuelles ou collectives
- Ecrites ou orales
- Théoriques ou pratiques

ACCESSIBILITÉ

L'Institut étudie l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.



DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Pour les étudiants issus de l'enseignement secondaire ou supérieur : sélection via la plateforme

Parcoursup

- Pour les personnes en reconversion professionnelle (au moins 25% de la capacité d'accueil en 1ère année) :
 - Sélection : dépôt d'un dossier, 2 épreuves dont un entretien portant sur expérience et projet professionnel et une épreuve écrite (rédaction sur des questions domaine sanitaire, médicosocial et social ; calculs simples). Consulter le site internet pour plus d'informations : dossier d'inscription, dates et déroulé de la sélection.
- Pour l'apprentissage avec le CFA BFC en 3ème année : consulter notre site internet
- Pour les aides-soignants, possibilité d'un accès en 2ème année IFSI via un parcours spécifique (après sélection professionnelle, sous conditions), consultez notre page "Parcours spécifique AS accès en 2ème année IFSI" pour en savoir plus



TARIFS

A consulter sur notre site internet (cf QR Code)

Différentes prises en charge financières sont possibles selon votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes suivant : organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), France Travail, votre employeur, Région pour les étudiants en formation initiale.



Campus Paramédical

12 Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
BP 77908
21079 DIJON Cedex
SIRET : 262 100 076 00104

Directrice : Yamina KROUK

Responsables de formation : Audrey FRANKLIN -
audrey.franklinechu-dijon.fr

Anne-Lise RENAUD - anne-lise.renaud@chu-dijon.fr

Secrétariat : secretariat.ifsiechu-dijon.fr